

Nicole Belloubet  
Christophe Cabanes  
Hervé Cassagnabère  
Géraldine Chavrier  
Patrick Dollat  
Anne-Marie Dougin  
Patrick Frydman  
Hélène Gacon  
Mattias Guyomar  
Olivier Lemaire  
Alain Monod  
Hélène Muscat  
Emmanuel Pivnica  
Bruno Potier de La Varde  
Loïc Poupot  
Jimmy Robbe  
Catherine Teitgen-Colly  
Didier Truchet  
Christian Vigouroux

Le « trou noir » de l'instruction dénoncé par les justiciables et leurs conseils mérite d'être exploré. Secrète, l'instruction est une étape majeure du procès, celle où le juge met l'affaire en état d'être jugée, c'est-à-dire rassemble les éléments lui permettant de statuer ensuite en toute connaissance de cause.

Inquisitoire et contradictoire, le procès administratif est dirigé par le juge qui dispose d'un pouvoir général d'instruction afin de prescrire toutes mesures utiles à la connaissance de la vérité en assurant l'égalité des parties affectée par un déséquilibre initial en faveur de l'administration. L'instruction n'est donc pas un simple pouvoir, elle est un devoir d'instruire et plus encore, de bien instruire pour répondre à l'exigence de justice au sein du procès.

Comment le juge administratif s'acquitte-t-il de ce devoir ? Quels sont ses moyens d'investigation ? Peut-on dire qu'il maîtrise l'instruction ou seulement qu'il la dirige ? Des secrets lui résistent-ils toujours ? L'évolution de ses méthodes d'instruction rend-elle compte d'un renouveau de son office ? Laisse-t-elle à voir une nouvelle figure d'un juge administratif soucieux de dialogue plutôt que figure d'autorité ? Autant de questions auxquelles le présent ouvrage s'attache à répondre.

**mare & martin**

*Collection de l'Institut des sciences juridique  
et philosophique de la Sorbonne*



Vol. 42

**mare & martin**  
Collection IS/PS

Pouvoir et devoir d'instruction du juge administratif

Sous la direction de  
Catherine Teitgen-Colly

**mare & martin**

*Collection de l'Institut des sciences juridique  
et philosophique de la Sorbonne*

# POUVOIR ET DEVOIR D'INSTRUCTION DU JUGE ADMINISTRATIF

sous la direction de **Catherine Teitgen-Colly**

